

21 février 2006

06.328

Question du groupe radical**Le bout du tunnel?**

Nous avons appris par la presse que le Conseil d'Etat avait reporté au 8 mars 2006 sa décision concernant le tunnel de Serrières. Comme le disait Gérard Jampolski: "Nous ne pouvons pas toujours changer le monde, mais nous pouvons changer d'idée". Nous ne pouvons dès lors que le féliciter de prendre son temps avant de faire un choix crucial pour l'avenir du canton. Cependant, comme tous les éléments essentiels du dossier sont connus depuis fort longtemps, nous imaginons que le Conseil d'Etat a de bonnes raisons d'agir ainsi. Nous aimerions les connaître.

Un éditorial récent du journal local mettait en évidence les déclarations de l'Office fédéral des routes (OFROU), soulignant que la solution proposée est la meilleure à tous points de vue, y compris quant à la protection de l'environnement et de l'habitat. Il était également relevé qu'il ne servait à rien de faire de soi-disant nouvelles études complémentaires, le dossier étant des plus complets! Fort de ce constat, nous demandons au Conseil d'Etat de nous dire:

- Quelle est la date limite à laquelle le Conseil d'Etat doit donner sa réponse à l'OFROU?
- Le Conseil d'Etat peut-il confirmer que l'argent affecté par l'OFROU pour le tunnel de Serrières ne peut être utilisé pour d'autres projets, H 20 ou transports publics en l'occurrence?
- De quelle manière le Conseil d'Etat entend-il défendre les projets A 5 et H 20 ensemble auprès de la Confédération?
- Comment apprécie-t-il les quelque 123 millions de francs qui seront injectés dans l'économie neuchâteloise par la Berne fédérale (sans tenir compte de l'effet multiplicateur)?

Nous remercions le Conseil d'Etat de ses réponses.

Signataires: Ph. Haeberli et J.-B. Wälti.